

## La SSO met ses catégories d'affiliation à jour

**Les objets inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués 2021 de la SSO qui a eu lieu en procédure écrite ont tous été approuvés.** Le plus important portait sur la proposition de modification des statuts visant à réviser les catégories de membres.

Texte : Andrea Renggli, rédaction SDJ

Comme cela a déjà été le cas en 2020, les délégués n'ont pas pu se réunir en pré-sentiel à Berne et ont dû se prononcer en procédure écrite sur les objets figurant à l'ordre du jour. Eu égard aux incertitudes liées à la crise sanitaire, le Comité central avait pris la décision de procéder de la sorte début mars déjà. Un report de l'Assemblée des délégués à l'automne 2021 aurait eu pour conséquence de différer d'importants objets tels que l'adoption des comptes et du budget, la décharge au Comité central ou les élections des organes sociaux, partant de compliquer considérablement la gestion des affaires de la SSO. La procédure écrite permet d'assurer le fonctionnement de la SSO en respect des dispositions statutaires et légales tout en garantissant aux ayants droit au vote de pouvoir exercer leurs droits (droit de participer, de voter et de faire des propositions).

### S'adapter aux structures des cabinets dentaires d'aujourd'hui

Le point le plus important inscrit à l'ordre du jour était la modification des statuts visant à réviser les catégories d'affiliation. Cette modification était devenue nécessaire, car le paysage de la médecine dentaire suisse et les structures des cabinets dentaires ont fortement évolué au cours de ces dernières années. Par ailleurs, les jeunes médecins-dentistes sont devenus mobiles et ils sont relativement nombreux à travailler comme assistants dans plusieurs cabinets installés dans des cantons différents. En outre, une partie d'entre eux exercent dans des cliniques ou des centres dentaires. Jusqu'ici, la SSO n'était pas en mesure de leur proposer un statut adapté et convaincant.

Un autre argument qui militait également en faveur de cette révision était le fait que la SSO classait jusqu'ici ses membres en se fondant sur le critère de la responsabilité professionnelle et sur le registre fédé-

ral des professions médicales, le MedReg. Mais ni l'autorisation cantonale d'exercer ni le MedReg ne peuvent aujourd'hui continuer à servir de référence fiable. Le Comité central a élaboré le modèle qui était soumis aux délégués en consultant régulièrement les présidents des sections cantonales de la SSO.

## Les structures des cabinets dentaires ont fortement évolué au cours de ces dernières années.

### Nouvelle catégorie pour les médecins-dentistes salariés

Désormais, outre les médecins-dentistes indépendants, la catégorie des membres actifs A englobe également les praticiens salariés disposant de droits de participation ou de sociétariat dans l'établissement dentaire qui les emploie ou y exerçant une fonction dirigeante. L'ancienne catégorie B est maintenant scindée en B1 et B2. Durant six ans au plus à compter de l'année d'obtention de leur diplôme, les médecins-dentistes assistants sont affiliés en catégorie B2 dans la mesure où ils ne remplissent pas les conditions d'une autre catégorie de membres. À l'issue de ces six ans, les médecins-dentistes salariés sans fonction dirigeante travaillant dans un établissement dentaire sans droits de participation ou de sociétariat dans ledit établissement passent en catégorie B1. Lorsqu'ils ne remplissent pas les conditions requises pour faire partie des membres de la catégorie B2, les médecins-dentistes qui exercent la profession à titre principal au sein d'une clinique dentaire universitaire ou d'un établissement dentaire de droit public en Suisse sont affiliés, comme

jusqu'ici, en tant que membres de la catégorie C. À noter que seuls les membres actifs des catégories A, B1 et C qui sont également membres de la section sur le territoire de laquelle ils exercent la profession peuvent faire état de leur qualité de membre de la SSO.

Le nouveau modèle d'affiliation à la SSO permet aussi de promouvoir et de renforcer les sections cantonales étant donné qu'il est aussi intéressant pour les membres B1 et B2 de s'affilier à une section, car ils bénéficient d'une réduction durable de 100 francs sur la cotisation à la SSO. Afin d'encourager les affiliations, les sections sont désormais invitées à créer elles aussi des conditions attrayantes – en tenant compte des statuts adaptés de la SSO.

### Révision du règlement relatif au brevet SSO d'assistante en prophylaxie

La révision du règlement de la SSO relatif à l'activité de l'assistante dentaire en tant qu'assistante en prophylaxie a fait l'objet d'un autre point de l'ordre du jour. Elle ne modifie pas le contenu du perfectionnement conduisant à l'obtention du brevet SSO d'assistante en prophylaxie. Comme jusqu'ici, il sera constitué d'une partie théorique, d'un stage pratique et d'un module de répétition. Les modifications formelles mises à part, deux nouveautés apportées au règlement révisé ont entraîné quelques légères adaptations : les procédures de reconnaissance des écoles sont définies de manière plus détaillée et le calcul de la note finale est simplifié. À noter encore que les annexes au règlement révisé, en particulier le cahier des charges du mandataire SSO pour les questions relatives à la formation des assistantes en prophylaxie et l'activité professionnelle de l'assistante en prophylaxie, n'ont pas encore été adaptées. Les annexes en vigueur jusqu'ici demeurent applicables jusqu'à nouvel avis.

## Excès de sucre

Tout le monde s'accorde à dire que l'excès de sucre est néfaste pour le corps. **Son effet dans le cerveau est analogue, par bien des aspects, à celui d'une drogue**, mais le sucre n'est pas pour autant considéré comme une substance addictive.

Texte : Andrea Renggli, rédaction SDJ ; photo : Pexels

Diabète de type 2, hypertension, surpoids et obésité, accident vasculaire cérébral, caries : les conséquences néfastes pour la santé d'une alimentation trop sucrée sont documentées par de nombreuses études. Certaines données indiquent même que cet excès de sucre serait également néfaste pour le cerveau et pourrait favoriser les dépressions. Des nutritionnistes américains ont interrogé les 2014 participants d'une étude de cohorte portant sur la nutrition et la santé. Ils ont voulu savoir si ces personnes souffraient de dépression. Résultat : une consommation importante de

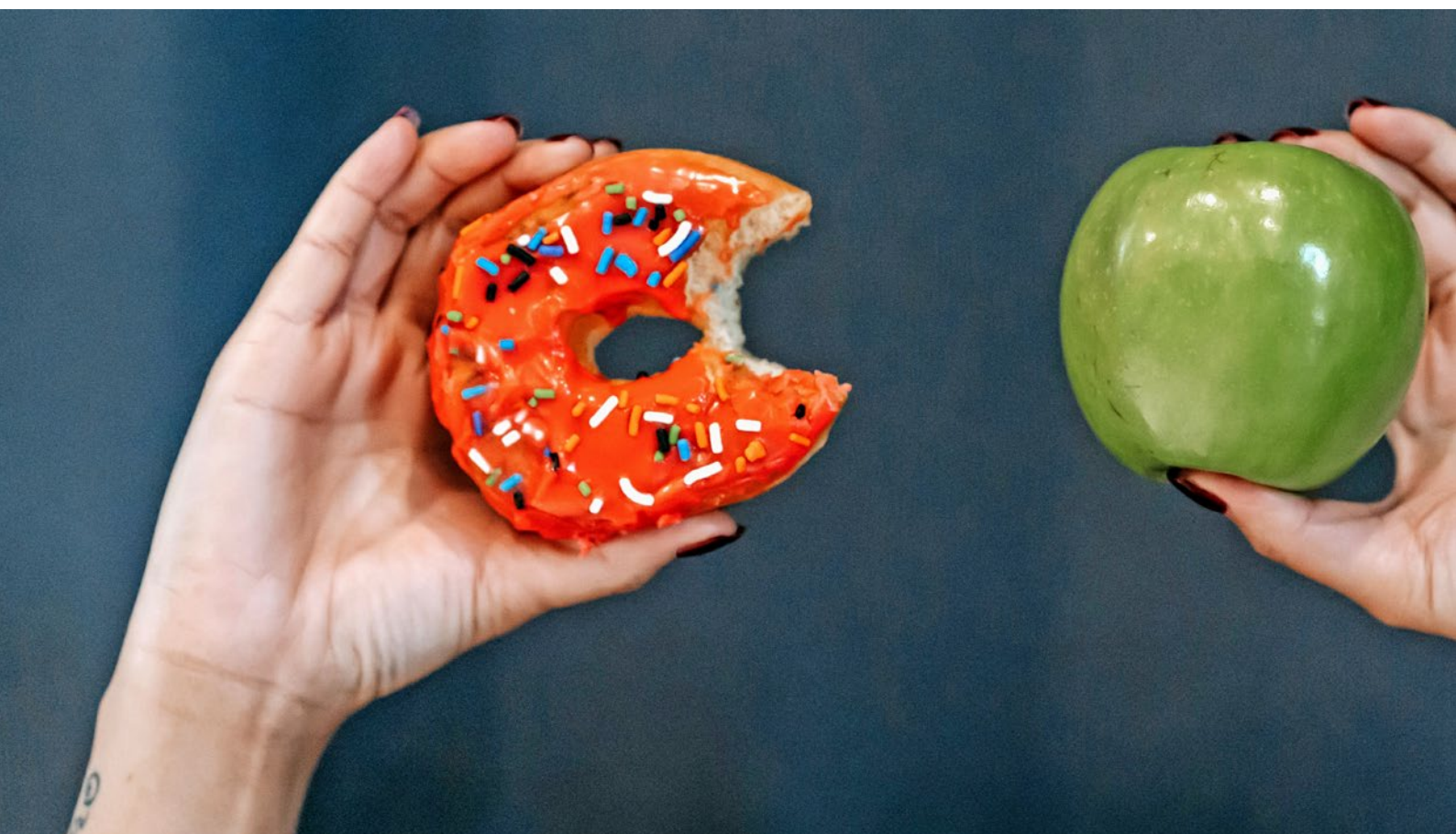
boissons sucrées ou de jus de fruits au début de l'étude est associée à un risque légèrement plus élevé de dépression dans les années suivantes.<sup>1</sup>

Des chercheurs australiens sont parvenus à une conclusion similaire lors d'une étude portant sur l'effet d'une modification du comportement alimentaire sur les personnes souffrant de symptômes dépressifs. Des psychologues ont conseillé à de jeunes gens de consommer plus de légumes, de fruits, de céréales complètes et de protéines d'une part, moins de glucides raffinés, de sucre, de viande grasse ou transformée et de boissons sucrées

d'autre part. Après trois semaines, le groupe d'étude présentait nettement moins de symptômes dépressifs que le groupe de contrôle qui n'avait pas modifié son alimentation. Ces différences restaient visibles trois mois plus tard, lors d'un contrôle téléphonique.<sup>2</sup>

### Les Suisses consomment trop de sucre

Les aliments et les boissons sucrés sont bon marché, facilement accessibles et sont l'objet d'une intense publicité, ce qui rend difficile pour la plupart des gens de développer un rapport sain à la consommation de sucre. L'Organisation mondiale



de la Santé (OMS) recommande de limiter la consommation de sucre à 10 % de l'apport énergétique, soit environ 50 g quotidiens pour un adulte moyen.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), la consommation quotidienne effective de la population suisse n'est pas connue précisément. Il l'estime toutefois, à partir de données de l'Union suisse des paysans, à environ 110 g par personne et par jour, soit bien plus que la recommandation de l'OMS.<sup>3</sup>

### Le sucre rend-il dépendant ?

Cette forte consommation de sucre ne nuit pas seulement à la santé générale et aux dents. Elle est également préoccupante en raison de l'effet du sucre sur le cerveau, analogue par bien des aspects à celui d'une drogue. Dans les deux cas, la consommation entraîne la libération de dopamine. Ce neurotransmetteur procure une sensation agréable et nous incite à répéter l'expérience. Il existe toutefois quelques différences importantes entre la consommation de sucre et de drogue, comme l'a montré une revue de la littérature réalisée par des neurobiologistes britanniques.<sup>4</sup>

Grâce à des expériences comportementales sur des rats, ils ont vérifié si la consommation de sucre entraîne un comportement d'addiction caractérisé, tel qu'une perte de contrôle ou une consommation persistante malgré des conséquences corporelles négatives. Dans ces expériences, la frénésie alimentaire (*binge eating*) de solutions sucrées n'apparaissait que lorsque l'accès au sucre était restreint, les animaux devant jeûner plusieurs heures entre les repas à base de sucre. Les chercheurs en ont conclu que la frénésie alimentaire n'était pas à interpréter comme un comportement addictif, mais bien plus comme une réaction à une prétendue pénurie alimentaire. En effet, le corps est programmé pour consommer autant de calories que possible en cas d'approvisionnement alimentaire précaire. En revanche, la libération de dopamine dans le cerveau qui motive les rats à consommer encore davantage de sucre semble être une réaction au goût sucré et pas au sucre en lui-même.

De plus, les expériences ont montré que les rats ont renoncé à consommer les solutions sucrées quand elles étaient additionnées d'un composant provoquant des nausées, alors que les rats dépendants à l'héroïne ou à la cocaïne s'accrochent à ces nausées.

Ces deux exemples issus de la recherche comportementale montrent pourquoi l'addiction au sucre n'a jusqu'à présent pas trouvé place en tant que telle dans la littérature scientifique.

### L'attrait de l'interdit

Il n'existe que peu de données sur l'être humain concernant la dépendance au sucre. Dans le manuel actuel des maladies psychiatriques DSM-5 qui recense les critères servant à diagnostiquer un trouble psychique, le sucre n'est pas considéré comme une substance addictive. Un comportement alimentaire compulsif n'indique pas nécessairement une addiction, il est plutôt classé avec les troubles du comportement alimentaire.

## Sucres cachés

Les produits alimentaires transformés contiennent souvent une quantité étonnante de sucre, même dans les mets non sucrés tels que le pain, les sauces à salade ou les chips. De plus, de nombreuses personnes ne savent pas que des aliments qui semblent sains, comme les jus ou les compotes de fruits, contiennent de grandes quantités de sucre. Enfin, l'industrie alimentaire rajoute à la confusion en utilisant des mentions telles que « sans sucre raffiné » ou « sucré avec du fructose » sur les produits transformés. Or, le dextrose, le fructose ou le lactose conduisent tout autant que le simple sucre de ménage aux caries et au surpoids.

Certains chercheurs imputent, au moins en partie, la forte appétence pour les aliments sucrés aux sentiments ambivalents que les humains associent à la consommation de sucre : cet aliment étant « interdit », il nous apparaît d'autant plus attrayant.<sup>4</sup>

### Littérature

- 1 GUO X, PARK Y, FREEDMAN N D, SINHA R, HOLLENBECK A R, BLAIR A, CHEN H : Sweetened Beverages, Coffee, and Tea and Depression Risk among Older US Adults. PLOS ONE 9(4) : e94715 (2014). doi.org/10.1371/journal.pone.0094715
- 2 FRANCIS H M, STEVENSON R J, CHAMBERS J R, GUPTA D, NEWBY B, LIM C K : A brief diet intervention can reduce symptoms of depression in young adults – A randomised controlled trial. PLOS ONE 14(10) : e0222768 (2019). doi.org/10.1371/journal.pone.0222768
- 3 www.blv.admin.ch/blv/fr/home/lebensmittel-und-ernaehrung/ernaehrung/produktzusammensetzung/zuckerreduktion.html
- 4 WESTWATER M L, FLETCHER P C, ZIAUDDIN H : Sugar addiction : the state of the science. Eur J Nutr 55 (Suppl 2) : S55–S69 (2016). doi.org/10.1007/s00394-016-1229-6

Les aliments et les boissons sucrés sont bon marché, facilement accessibles et sont l'objet d'une intense publicité, ce qui rend difficile pour la plupart des gens de développer un rapport sain à la consommation de sucre.



## Information pour les patients

Le groupement d'intérêts Santé buccale en Suisse s'engage dans la médecine dentaire sociale et pour la promotion de la santé bucco-dentaire en Suisse. Les actions déjà menées se sont concentrées sur la santé bucco-dentaire des enfants, des adolescents, des seniors, des adultes, des femmes enceintes et des personnes en perte d'autonomie. Le site Web bouchesaine.ch offre des informations et des vidéos à destination du grand public que les patients peuvent en tout temps consulter de chez eux.

## Deuxième journée de la recherche à l'UZB

La 2<sup>e</sup> journée de la recherche du Centre universitaire de médecine dentaire de Bâle UZB a donné aux chercheurs un aperçu de leurs activités futures. **Des représentants des différents départements ainsi que de jeunes chercheurs ont montré des exemples de leur travail.**

Texte et photos: Reto Nüesch, UZB

La 2<sup>e</sup> journée de la recherche du Centre universitaire de médecine dentaire de Bâle UZB qui a eu lieu sous forme hybride en avril dernier a connu un grand succès. Cette intéressante manifestation a été organisée par le responsable de la Division Recherche, le professeur Michael Bornstein, et son équipe. Environ 120 participants ont suivi l'évènement diffusé en direct. Cette journée a d'ailleurs été intégrée comme élément obligatoire pour tous les étudiants de 3<sup>e</sup> année en bachelor et en master.

### Innovation + collaboration = succès!

La matinée était placée sous le signe de la collaboration, illustrée par divers exposés, entre la Faculté de médecine, ses départements et l'industrie.

Le professeur Primo Schär, doyen de la Faculté de médecine de Bâle, a inauguré l'évènement avec son exposé montrant à la fois les stratégies de recherche et les priorités de la faculté ainsi que le rôle de l'UZB. Il a relevé l'articulation de la faculté en départements qui confère un grand attrait au site de Bâle, tant pour les chercheurs que



Prof. Michael Bornstein, responsable de la Division Recherche

pour les enseignants. Le professeur Ivan Martin, nouveau responsable du Département de biomédecine (DBM), a insisté sur les possibilités variées de coopération entre les différents départements de la Faculté de médecine à la lumière de l'exemple de la régénération osseuse. Après une courte pause, il a abordé la question de la collaboration entre la mé-

decine dentaire, la science et l'industrie. Le professeur Sebastian Kühl (UZB) et les docteurs Raphael Wagner (Institut Straumann) et Laurent Marot (Département de physique de l'Université de Bâle) ont illustré l'importance de la coopération et de l'échange entre les parties en présentant le développement d'une surface en titane d'un genre nouveau. L'importance de cette collaboration a également été soulignée par la présentation réalisée par le docteur Oliver Braissant (DBE), le docteur Monika Astasov-Frauenhoffer (UZB) et Norbert Huber (Colgate) sur la collaboration entre le Département d'ingénierie biomédicale (DBE) et l'entreprise Colgate-Palmolive Europe. Le docteur Jörg



Prof. Primo Schär, doyen de la Faculté de médecine de Bâle

### La 3<sup>e</sup> journée de la recherche UZB

La date de la 3<sup>e</sup> Journée de la recherche de l'UZB est déjà connue. Elle aura lieu le 6 mai 2022.

Willers a présenté le Département de recherche clinique (DKF), ainsi que les diverses possibilités de soutien dans la planification et la réalisation d'études cliniques. En résumé, tous les orateurs ont souligné qu'un travail scientifique réussit grâce à la coopération et au transfert de connaissances entre plusieurs intervenants des milieux universitaires et industriels. Cette collaboration est d'autant plus opportune, car elle permet d'offrir aux patients un traitement de premier ordre, avec des technologies innovantes.

### Jeunes chercheurs

La deuxième partie de la journée a été entièrement vouée aux chercheurs de la nouvelle génération à l'UZB. Des travaux de master et de doctorat de grande qualité portant sur tous les aspects de la médecine dentaire ont été présentés. Les meilleurs travaux ont été primés par un jury composé des professeurs Michael Bornstein, Jens Türp et Clemens Walter ainsi que de Nadja Rohr, privat-docent. Celina Baumann a reçu l'UZB Research Award pour le meilleur travail de master consacré à l'« Influence of oxygen inhibition layer and curing mode of resin composite cements on fibroblast behavior ». Le prix de la meilleure thèse a été remis à Eva Magni. Son exposé « Extrusion of sodium hypochlorite in immature teeth – how to avoid NaOCl accidents » était passionnant tant pour les médecins-dentistes en devenir que pour l'auditoire dans son ensemble.

Autre point fort de l'après-midi, les présentations des médecins-dentistes en cours d'habilitation à l'UZB Aiste Gintaute (Clinique de médecine dentaire reconstructive) et Florin Eggmann (Clinique de parodontologie, endodontologie et cario-logie). Les diverses interventions ont montré qu'il s'agit de sujets à fort potentiel, ce qui pourrait en particulier renforcer la motivation de la nouvelle génération. En conclusion, l'invité surprise, le conseiller d'État Lukas Engelberger, directeur du Département de la santé du canton de Bâle-Ville, a adressé des éloges à l'UZB.

Le but de l'évènement était de donner aux chercheurs de l'institution une vision pour leurs futures activités. En ligne, le réseautage tant apprécié et si enrichissant n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Les responsables espèrent maintenant que la prochaine édition pourra avoir lieu en présentiel. Notez déjà dans vos agendas la date de la 3<sup>e</sup> journée de la recherche UZB qui aura lieu le 6 mai 2022.



1



2

**Research Collaborations  
Nano-Sciences – A Collaboration with the  
Department of Physics and Straumann**

Prof. S. Kühnl, Dr. R. Wagner, Dr. L. Marot

3

**A Collaboration with the Department of Biomedical  
Engineering and Colgate-Palmolive Europe Sàrl**

Dr. Olivier Braissant  
Norbert Huber  
Dr. Monika Astasov-Frauenhoffer

2. UZB Research Day, 16.04.2021

4

1 Prof. Ivan Martin, responsable du Département de biomédecine

2 Lukas Engelberger, conseiller d'État de Bâle-Ville

3 Équipe de chercheurs Prof. Sebastian Kühnl, Dr Raphael Wagner, Dr Laurent Marot

4 La présentation de Dr Monika Astasov-Frauenhoffer sur la collaboration entre le Département d'ingénierie biomédicale (DBE) et l'entreprise Colgate-Palmolive Europe.

## Nécrologie à la mémoire de Thomas Vauthier, Dr méd. dent. (1952-2021)

C'est avec grande tristesse que la rédaction du SDJ annonce le décès de son ancien et fidèle collaborateur le **Dr Thomas Vauthier**, le 10 mai 2021, emporté par la maladie.

Texte : Prof. Susanne Scherrer, Dr Olivier Marmy, Anna-Christina Zysset ; photo : archives

Originaire de Bâle, Thomas Vauthier a été formé à l'Université de Genève, d'abord dans un cursus de médecine, puis en médecine dentaire où il obtient son diplôme de médecin-dentiste en 1982. À Genève, il rejoint la Division de Prothèse fixe et d'occlusodontie dirigée à l'époque par le Professeur Urs Belser, où il obtient son doctorat et se spécialise à temps partiel dans cette discipline.

Le Dr Vauthier était particulièrement apprécié, tant par les étudiants que par toute l'équipe pour sa générosité, sa chaleur humaine et sa compétence. Au début des années 1990, il a ouvert son cabinet à Nyon. Il y fut un praticien très apprécié tant pour ses qualités professionnelles que sa grande culture, son côté humain et son humour. Ses patients, employés, hygiénistes, assistantes en médecine dentaire ou assistants médecins-dentistes en ont gardé un très bon souvenir.

Polyglotte, le Dr Vauthier parlait parfaitement cinq langues (allemand, le dialecte bâlois, français, anglais et grec). Il fut ainsi une formidable recrue dès 1996 pour l'organe de publication scientifique de la SSO qui s'appelait d'abord la Revue Mensuelle Suisse d'Odontostomatologie (rédacteur Kurt Venner, rédactrice Anna-Christina Zysset) avant de devenir le Swiss Dental Journal SSO (rédactrices Anna-Christina Zysset, Andrea Renggli). Au début, Thomas Vauthier travaillait comme pigiste. Il rédigeait les comptes rendus des congrès en français. Dans ce travail rayonnaient toute sa compétence et beaucoup de joie. Il répondait toujours aux questions parfois peu orthodoxes de la rédaction, éveillant ainsi la compréhension et le plaisir de ces thématiques dentaires. Au fil des ans, il est devenu un interlocuteur régulier. Il a enrichi le travail éditorial et l'a rendu passionnant. Thomas Vauthier a assumé de plus en plus



Thomas Vauthier, Dr méd. dent (1952-2021)

de tâches, si bien qu'il a finalement été engagé par la SSO comme employé permanent. Par sa maîtrise parfaite des sujets techniques dans toutes les disciplines de la médecine dentaire, il était devenu un collaborateur incontournable. Avec professionnalisme et fidélité, le Dr Vauthier accomplissait la majorité des traductions pour le plus grand plaisir des lecteurs. Thomas Vauthier était une personnalité subtile et ne se mettait jamais en avant. Il avait de merveilleux amis parmi les

médecins-dentistes. Il était également un fin connaisseur de l'art culinaire, peut-être influencé par son frère Peter qui est le directeur du plus vieux restaurant végétarien d'Europe, à Zurich. C'est d'ailleurs lors d'un cours de cuisine que Thomas a rencontré sa deuxième épouse, Simona. À toute la famille, la SSO et l'équipe rédactionnelle du SDJ expriment leurs sincères condoléances et leur profonde sympathie.

## La science en bref

### La péri-implantite est plus fréquente avec les implants des dents antérieures

Song X, Li L, Gou H, Xu Y: **Impact of implant location on the prevalence of peri-implantitis: A systematic review and meta-analysis.** J Dent 2020; 29: 03490

Une prothèse dentaire sur implant est considérée comme une option de traitement concevable et prévisible pour remplacer une dent manquante. Il faut cependant tenir compte de la péri-implantite, une des complications majeures des implants dentaires conduisant en fin de compte à un échec du traitement. La péri-implantite, causée par le biofilm bactérien, entraîne une inflammation des tissus mous et une perte osseuse allant au-delà du remodelage osseux initial. Cette maladie est un facteur de risque important pour la réussite à long terme d'un implant.

La qualité osseuse est variable aux différentes positions possibles des implants. Le secteur antérieur de la mandibule présente généralement la densité osseuse la plus élevée, suivi du secteur postérieur de la mandibule, du secteur antérieur du maxillaire supérieur puis du secteur postérieur du maxillaire supérieur. Une densité osseuse importante facilite l'obtention d'une stabilité primaire de l'implant satisfaisante. Toutefois, en raison de l'échauffement pendant la pose de l'implant, elle peut entraîner plutôt une encapsulation

des tissus mous qu'une ostéo-intégration, d'où une plus grande vulnérabilité des implants aux infections bactériennes. Une évaluation des preuves scientifiques doit permettre de déterminer l'influence de la localisation de l'implant sur la prévalence de la péri-implantite.

Une recherche sans limitation de langue ni d'année de publication a été effectuée dans les bases de données (PubMed, Embase et Cochrane) jusqu'en mars 2020. Les résultats de recherches manuelles et la littérature grise ont également été inclus. La sélection a porté sur les études cliniques présentant des données sur la prévalence de la péri-implantite au niveau de l'implant dans les régions antérieures et postérieures ainsi que sur celles évaluant des implants de plus d'un an de fonction.

Dix études à faible risque de biais ont ainsi été prises en compte. La réalisation d'une méta-analyse a permis d'estimer le rapport de risque combiné et a mis en évidence une prévalence significativement plus élevée de péri-implantite dans le secteur antérieur par rapport au postérieur (rapport de risque: 1,34; 95 % Ic: [1,07-1,69]; p = 0,01). Une méta-régression a été réalisée pour évaluer l'influence potentielle de facteurs de biais, en calculant la valeur p du coefficient. Ni les participants (p = 0,827), ni les implants (p = 0,859), ni l'âge (p = 0,656) n'ont eu d'influence significative sur le résultat. L'analyse des sous-groupes par mâchoire a, en revanche, révélé une prévalence significativement plus élevée

de péri-implantite dans le secteur antérieur maxillaire (rapport de risque: 1,37; 95 % Ic: [1,10-1,71]; p = 0,005) et la mandibule antérieure (rapport de risque: 1,76; 95 % Ic: [1,29-2,42]; p = 0,0004) par rapport au secteur postérieur maxillaire. Aucune différence significative n'a été trouvée entre les secteurs maxillaire antérieur et mandibulaire postérieur (rapport de risque: 1,15; 95 % Ic: [0,75-1,75]; p = 0,53). Une méta-analyse entre les secteurs mandibulaires antérieur et postérieur a été exclue, en raison d'une forte hétérogénéité statistique (I<sup>2</sup> = 76 %).

#### Conclusion

Les implants dans les secteurs antérieurs maxillaire et mandibulaire ont présenté une prévalence plus élevée de péri-implantite par rapport au secteur maxillaire postérieur. Pour établir l'indication chez les patients ayant perdu des dents antérieures, les médecins-dentistes devraient collecter les données très exactement et procéder ensuite à une planification détaillée du traitement.

**Alessandro Devigus, Dr méd. dent.**

Cet article est déjà paru en allemand dans la revue Quintessenz 71 (12): 1468 (2020).

## IMPRESSUM

**Titel / Titre de la publication**

Angabe in Literaturverzeichnissen /  
Pour les indications dans les bibliographies:  
**SWISS DENTAL JOURNAL SSO**  
Innerhalb der Zeitschrift / Dans la revue: **SDJ**

**Redaktionsadresse / Adresse de la rédaction**

SWISS DENTAL JOURNAL SSO, Postfach,  
3000 Bern 8  
Für Express- und Paketpost: Postgasse 19,  
3011 Bern  
Telefon 031 310 20 88, Telefax 031 310 20 82  
E-Mail-Adresse: info@sso.ch  
Website: www.swissdentaljournal.org

**Chefredaktor / Rédacteur en chef**

Prof. Dr. Matthias Zehnder, Klinik für Zahnerhaltung  
und Präventivzahnmedizin, Zentrum für Zahnmedizin,  
Plattenstrasse 11, 8032 Zürich

**Editorial office «Research and Science»**

Editor in charge: Prof. Dr. Matthias Zehnder, Zürich

**Editors:**

Prof. Dr. Andreas Filippi, Basel; Prof. Dr. Susanne  
Scherrer, Genève; Prof. Dr. Adrian Lussi, Bern

**Redaktion «Praxis und Fortbildung» / Rédaction  
«Pratique quotidienne et formation continue»**

Verantwortlicher Redaktor / Rédacteur responsable:  
Dr. Alessandro Devigius, Bülach

**Redaktoren / Rédacteurs:**

Prof. Dr. Susanne Scherrer, Genève; Prof. Dr. Adrian  
Lussi und Dr. Markus Schaffner, Bern («Thema des  
Monats» / «La présentation du mois»); PD Dr. Dr.  
Heinz-Theo Lübbers, Winterthur («Materialien und  
Medikamente» / «Matériaux et médicaments»)

**Übersetzer / Traducteur:**

Jacques Rossier, Seftigen

**Redaktion «Zahnmedizin aktuell» /****Rédaction «L'actualité en médecine dentaire»**

Verantwortliche Redaktorin / Rédacteur responsable:  
Andrea Renggli, Bern

**Übersetzer / Traducteurs:**

Michel Jacot-Descombes, Orvin (chef du service de  
traduction de la SSO); Patrick Burkhard, Cormon-  
drèche; Jan Mahnert, Berne; Frédérique Scherrer,  
Soleure

**Autorenrichtlinien / Instructions aux auteurs**

Die Richtlinien für Autoren von Beiträgen für die Ru-  
briken «Forschung und Wissenschaft», «Thema des  
Monats», «Materialien und Medikamente» sowie  
«Praxis und Fortbildung» finden Sie auf der SDJ-  
Website: www.swissdentaljournal.org  
Vous trouverez les instructions pour les auteurs  
des rubriques «recherche et science», «La  
présentation du mois» «Matériaux et médica-  
ments» et «Pratique quotidienne et formation  
continue» sur la page d'accueil du SDJ:  
www.swissdentaljournal.org

**Herausgeber / Editeur**

Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft SSO  
Präsident / Président: Dr. med. dent. Jean-Philippe  
Haesler, Estavayer-le-Lac  
Generalsekretär / Secrétaire général:  
Simon F. Gassmann, lic. iur. Rechtsanwalt LL.M.,  
Münzgraben 2, 3001 Bern  
Telefon 031 313 31 31, Telefax 031 313 31 40

**Inseratenverwaltung /****Service de la publicité et des annonces**

FACHMEDIEN – Zürichsee Werbe AG, SWISS DENTAL  
JOURNAL SSO, Laubisrütistrasse 44, CH-8712 Stäfa  
Telefon 044 928 56 11, Telefax 044 928 56 00  
E-Mail: zahnmedizin@fachmedien.ch  
Inseratenschluss: etwa Mitte des Vormonats.  
Insertionstarife / Probenummern: können bei  
der Inseratenverwaltung angefordert werden.  
Délai pour la publication des annonces: le 15 du mois  
précédant la parution.  
Tarifs des annonces / Exemplaires de la revue:  
sur demande au Service de la publicité et des  
annonces.

Die Herausgeberin lehnt eine Gewähr für den  
Inhalt der in den Inseraten enthaltenen Angaben  
ab. Äusserungen unserer Gesprächspartner  
geben deren eigene Auffassungen wieder. Das  
SDJ macht sich Äusserungen seiner Gesprächs-  
partner in Interviews und Artikeln nicht zu  
eigen.  
L'éditeur décline toute responsabilité quant aux  
informations dans les annonces publicitaires.  
Les déclarations exprimées par nos interlocu-  
teurs reflètent leurs propres opinions. Le SDJ  
n'assume pas les affirmations de ses interlocu-  
teurs dans les entretiens et les articles publiés.

**Gesamtherstellung / Production**

Stämpfli AG, Wölflistrasse 1, Postfach, 3001 Bern

**Abonnementsverwaltung /  
Service des abonnements**

Stämpfli AG, Wölflistrasse 1, Postfach, 3001 Bern,  
Telefon 031 300 62 55

**Abonnementspreise / Prix des abonnements**

Schweiz / Suisse:  
pro Jahr (11 Ausgaben) /  
par année (11 numéros) CHF 284.80\*  
Studentenabonnement /  
Abonnement pour étudiants CHF 65.40\*  
Einzelnummer / Numéro isolé CHF 35.85\*  
\* inkl. 2,4% MwSt. / inclus TVA 2,4%

**Europa / Europe:**

pro Jahr (11 Ausgaben) /  
par année (11 numéros) CHF 298.—  
Einzelnummer / Numéro isolé CHF 35.—  
+ Versand und Porti

**Ausserhalb Europas / Outre-mer:**

pro Jahr (11 Ausgaben) /  
par année (11 numéros) CHF 319.—

Die Wiedergabe sämtlicher Artikel und Abbildun-  
gen, auch in Auszügen und Ausschnitten, ist nur  
mit ausdrücklicher, schriftlicher Genehmigung  
der Redaktion und des Verfassers gestattet.  
Toute reproduction intégrale ou partielle  
d'articles et d'illustrations est interdite sans  
le consentement écrit de la rédaction et de  
l'auteur.



«Gütesiegel der Fach- und  
Spezialpresse»  
ausgezeichnet vom Verband  
Schweizer Medien  
Gewinner des Q-Awards 2017

2021 – 131. Jahrgang / 131<sup>e</sup> année –  
Druckauflage / Tirage: 5650 ex.  
WEMF/SW-Beglaubigung 2018  
Total verbreitete Auflage / Tirage distribué: 4641 ex.  
Total verkaufte Auflage / Tirage vendu: 4641 ex.

ISSN 2296-6498